

le journal de Gauriac

B U L L E T I N
M U N I C I P A L
T R I M E S T R I E L
D ' I N F O R M A T I O N
& D ' E X P R E S S I O N
D E S H A B I T A N T S
D E G A U R I A C

Juillet, août, septembre 2011 N° 89

www.gauriac.fr

Regards sur notre village

Robert BALDÈS

Le plan local d'urbanisme (PLU) est maintenant applicable depuis le 26 juin 2011. Cependant le contrôle de légalité de la préfecture a jusqu'au 26 juillet pour faire connaître son avis. De nombreuses années de réflexion, d'échanges avec les gauriacais et d'études ont été nécessaires. Les appuis des diverses administrations, du bureau d'études *Métropolis* et les aides du Conseil général nous ont permis de clarifier nos documents d'urbanisme. Il était vital pour le développement harmonieux de notre commune d'assurer l'essor de nos commerces en favorisant de nouvelles implantations le plus proche possible de ceux déjà existant. Un seul espace permettait d'obtenir cet objectif. Il faut dire que nous avons de fortes contraintes liées à notre sous-sol. Notre centre bourg commercial est situé en totalité dans une zone de carrières souterraines inconstructible comme l'indique le Plan de Prévention des Risques mouvement de terrain (PPRmt).

Notre Conseil municipal vient de se prononcer sur la loi du 16 décembre 2010 *Schéma départemental de coopération intercommunale* à la demande de l'État. L'absence d'information dans les grands médias nationaux sur cette loi adoptée de justesse par le parlement met à l'écart les concitoyens des grandes transformations envisagées. Elle a pourtant pour but de transférer les pouvoirs de police des maires aux présidents des communautés de communes. Elle a aussi pour objectif de supprimer de nombreux syndicats de proximité et des communautés de communes à taille humaine qui fonctionnent bien. En réalité il s'agit de nous imposer en quelques semaines une nouvelle organisation territoriale. Nous n'avons que trois mois, pendant les congés d'été, pour donner l'avis du conseil municipal. Nous n'avons pas le temps nécessaire pour procéder à des études financières sérieuses et à des analyses correctes pour connaître les répercussions sur la vie des habitants.

Suite en page 5 ►►►

Sommaire

- 2 Mémento
- 3 **INFOS MUNICIPALES**
 - Peintures de l'église
- 4 Déchèterie, bar, brèves
- 6 Budget communal 2011
- 7 Tranquillité vacances - Petit flâneur
- 8 Rétroviseur
- 9 **CONSEIL MUNICIPAL**
 - Séances du 6/04, 13/04, 25/05
- 14 État civil
- 15 Carnet
- 15 **VIE PRATIQUE**
- 16 **ASSOCIATIONS**
 - ACCA
- 17 Culture et loisirs (sorties)
- 18 Photo pour les jeunes, USG
- 18 **LOISIRS**
 - Sorties nature
- 19 Festival de Blaye à Gauriac
 - Descente VTT
- 20 Aéroclub, théâtre des Grôles
- 21 Descente longskate - Jeux
- 22 Bibliothèque, Recette d'ici
- 23 Agenda de Gauriac
- 32 **MÉMOIRE DU VILLAGE**

Directeur de publication
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction
Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :
Bernard CHERY
Michelle KLEIN
Armande MONTION
Sandrine NUEL
Valérie PIRRONNE
Jeannine POUILHE

Les
rendez-
vous
de l'été
p. 18 à 21

23 juillet
habitat troglodytique

23 août
Les petites comédies

27 août
Fil d'attente

3 et 4 septembre
Descente VTT

24 septembre
Vertige des auteurs

24 - 25 septembre
Descente longskate

MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :
le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,
le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30
Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'assistance vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

URGENCES MÉDICALES : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DÉPANNAGE : 10 13

PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61

DOUANES : 05 57 42 04 24

TRIBUNAL D'INSTANCE : 05 57 42 10 95

FINANCES PUBLIQUES (impôts) :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 57 94 06 80

CABINET MÉDICAL

Médecins :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

Infirmières :

Roland GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY - 05 57 64 82 82

Chirurgien dentiste :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15

PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37

MARCHÉS

BLAYE : mercredi et samedi matin - BOURG : 1^{er} et 3^{ème} mar-

di du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

BRAUD et St LOUIS : marché aux primeurs et légumes : lundi,

mercredi, vendredi à 18 h - PUGNAC : mercredi matin - St

ANDRE : Jeudi et samedi matin - St CHRISTOLY : dimanche

matin

CINÉMA Le Monteil à Blaye

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

DÉCHÈTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49

AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

PERMANENCES

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

La Clé des Champs : consultation d'offres d'emplois, accès Internet, sans RDV. Les lundis de 14h00 à 17h00.

Pôle emploi : entretiens individuels sur convoi., le lundi.

Centre Intercommunal d'Action Sociale : le jeudi de 9h30 à 12h00 et le mardi de 14h à 17h sans RDV.

Conciliateur juridique : le mercredi matin sans RDV.

Maison de la Solidarité et de l'Insertion : assistante sociale du régime général (Conseil Général), le mardi matin sur RDV au 05 57 42 02 28.

Mutualité Sociale Agricole : assistante sociale, le jeudi matin sur RDV au 05 57 94 08 84.

C.R.A.M.A. (Caisse Régional d'Assurance Maladie d'Aquitaine) : assistante sociale, le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 11 68 89.

Mission Locale (antenne de Bourg) : pour les 16 à 25 ans le lundi, mardi et mercredi matin sur RDV au 05 57 94 06 80. Le mardi après-midi sans RDV.

C.I.V.I.S. : entretien pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, le jeudi a-m sur RDV au 05 57 42 89 75.

Point Accueil Écoute Jeunes : psychologue clinicienne, les jeudis de 14h00 à 17h00 sur RDV au 05 56 44 50 99.

PACT HABITAT : conseil en amélioration de l'habitat, le 2^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h00 sans RDV ;

C.A.U.E. : architecture et Urbanisme, le 2^{ème} mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 97 81 89 ;

Espace Gestion Nord-Gironde : conseils en création et reprise d'entreprise. Les mercredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 05 57 51 77 64.

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye - 32, rue des maçons

Caisse d'allocations Familiales (CAF) : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Assurance Maladie (CPAM) : du lundi au vendredi de 8h à 17h00

Conseils juridiques : se renseigner au 05.57.42.82.72

AUTRES SERVICES

Circulation Routière : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

Perte de Carte Bancaire : 08 36 69 08 80

Perte de chéquier : 08 37 68 32 08

Allo enfance maltraitée : 119 (gratuit)

Sida Info service : 0800 840 800 (gratuit d'un fixe)

Drogues, alcool, tabac info service : 113 (gratuit)

Drogues Info service : 08 00 23 13 13 (gratuit d'un fixe)

Alcooliques anonymes : 05 56 24 79 11

Croix-Rouge écoute : 0800 858 858 (gratuit d'un fixe)

SOS Amitié : 05 56 44 22 22

Accueil sans abri : 115 (gratuit)

Femmes Info service (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début octobre 2011. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en Mairie le 30 septembre au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

Peintures de l'église

La souscription est ouverte



Comme l'annonçait le numéro spécial du *Journal de Gauriac* la Commune a décidé de restaurer les peintures intérieures de l'église afin de sauvegarder l'un des rares exemples d'église ornée du département.

Les travaux, qui s'étaleront sur quatre années, étant très coûteux, il a été décidé d'ouvrir une souscription publique pour participer à leur financement. Celle-ci a été officiellement ouverte, le 2 juillet dernier, par L'ARMVEG (Association pour la restauration et la mise en valeur de l'église de Gauriac), la Fondation du Patrimoine et la Municipalité de Gauriac.

Ce que nous apporte la Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est **reconnue d'utilité publique**. C'est un organisme national, privé et indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine rural non protégé par l'État.

D'une part, **les dons faits par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine permettent de bénéficier de déductions fiscales** qu'il s'agisse de :

- l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable ;
- l'impôt sur la fortune, à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 € ;
- l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

D'autre part, la **Fondation du patrimoine soutient financièrement le projet sur ses fonds propres** et peut ainsi doubler le montant des fonds recueillis par la souscription.

Exemple. Un particulier qui fait un don de 150 €, fera une économie d'impôt de 100 €, le don ne lui coûtera donc que 50 €. La Fondation du Patrimoine doublant le montant du don, la collectivité percevra alors 300 € (moins 3% de frais de gestion) pour faire les travaux.

Pour en savoir davantage sur la Fondation du Patrimoine :
www.fondationpatrimoine-aquitaine.com

Comment faire un don ?

- Libellez votre chèque à l'ordre de : « *Fondation du Patrimoine – Église de Gauriac* ».
- Précisez vos nom, adresse, téléphone et courriel.
- Indiquez si vous souhaitez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, d'impôt sur la fortune ou d'impôt sur les sociétés.

Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement à partir des informations indiquées sur le chèque (nom et adresse).

- Adressez votre don à :
Fondation du Patrimoine
25 cours de Verdun
33000 BORDEAUX
OU remettez-le à la mairie
OU remettez-le à un membre de l'ARMVEG qui fera suivre.

Visite de l'église

L'ARMVEG assure désormais l'ouverture de l'église de Gauriac, en dehors des périodes de travaux.

- du 15 juin au 15 septembre tous les samedis de 14 h à 18 h ;
- le 18 septembre toute la journée (Journée du patrimoine) ;
- le reste de l'année, le premier samedi de chaque mois entre 14 h et 17h.

Le Conseil municipal tient à remercier Jacques SANDILLON et Thierry DUPUY pour le CD sonorisé sur les peintures de l'église.

Déchèterie du canton de Bourg Une implantation discutable

Notre canton ne possède pas actuellement de déchèterie. Cela conduit les habitants à se déplacer jusqu'à celles de Saint Paul ou de Saint Gervais qui sont déjà surchargées. Depuis plusieurs années les élus du canton ont proposé plusieurs sites permettant une desserte de proximité. Or on apprend que le site retenu par le syndicat des ordures ménagères (SMICVAL) se situe à Tauriac, dans une zone excéntrée et proche de la déchèterie de Saint Gervais.

Le Maire de Gauriac a donc envoyé le courrier suivant au Président du SMICVAL.

Monsieur le Président du SMICVAL

Nous avons appris que la déchèterie du canton de BOURG pourrait être construite à TAURIAC.

Nous pensons qu'elle serait mal positionnée sur le territoire, notamment par rapport à celle de Saint Gervais.

Il nous semble que la création d'une nouvelle déchèterie, pour désengorger celles situées autour de notre canton, doit tenir compte en priorité des critères suivants ;

- *réduire la circulation des véhicules à moteur pour s'inscrire dans une meilleure action du développement durable et contribuer aux économies d'énergie ;*
- *limiter au maximum les déplacements des particuliers tractant une remorque. Il s'agit parfois de conducteurs qui n'ont pas l'habitude de circuler avec un attelage ;*
- *s'éloigner de la RD 137 pour ne pas en rajouter à une circulation déjà très dense.*

Chaque fois que nous investissons dans des installations publiques, nous devons privilégier les critères de proximité, de sécurité et de développement durable.

Bar Changement de propriétaire

Le Bistrot, qui a changé de propriétaire le 11 mai dernier, a rouvert ses portes le 28 mai. La soirée d'ouverture a connu un véritable succès.

Nous souhaitons à Marjorie DIVORNE, la nouvelle propriétaire du fonds de commerce, la bienvenue à Gauriac. N'oublions pas que tous les commerces sont complémentaires. La clientèle des uns alimente celle des autres.



Concours départemental des Villes et Villages fleuris 2010 Les lauréats

Dans le cadre de la tournée départementale qui s'est déroulée du 25 juin au 12 août 2010, et après les notations du jury, les lauréats suivants ont été retenus :

Marcelle MICHEAU
catégorie jardins – 1^{er} prix

Nathalie NEUWE
catégorie jardins – 2^e prix

Jeanne BERNARD
Catégorie Jardins – 3^e prix

Par ailleurs, notre commune a obtenu une nouvelle fois le 2^e prix départemental des villes et villages fleuris.

À Gauriac aussi Attaque de la Poste

Le 22 avril dernier, dans la matinée, notre bureau de poste a été victime d'une attaque à main armée. L'homme casqué, lunettes noires et ganté a pris en otage une gauriacaise, paisible retraitée, au moment où elle entrait pour effectuer une opération postale. Il s'est fait remettre les espèces par l'employée de la poste avant de prendre la fuite sur un scooter. Malgré l'alarme rapidement déclenchée et la brigade de gendarmerie de Bourg, vite parvenue sur les lieux, l'auteur du délit n'a pu être arrêté. Une enquête est à présent en cours.

Remerciements

La municipalité remercie les amoureux des fleurs qui participent à fleurir le centre-bourg. Un grand merci à Martine BLOUIN et à Jean-Pierre MICHEAU qui leur apportent régulièrement l'eau dont les plantations ont besoin pour pouvoir résister à l'absence de pluie. Quoi de mieux que des fleurs pour recevoir quotidiennement les clients de nos commerces !

La municipalité remercie Jean-Pierre MICHEAU pour son action bénévole au service de sa commune. Il vient de réaliser les pieds des nouvelles barriques fleuries et l'escalier d'accès à la mezzanine du garage municipal. Il faut dire que ce sont de véritables chefs d'œuvre.

■ **Bruit**

Respectons le voisinage

Attention à nos voisins, les jours sont longs, nous avons tendance à travailler davantage.

L'arrêté municipal du 28 mars 1998 précise que les **travaux de bricolage** ou **de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés que de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires **possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

■ **Élagage**

Les propriétaires responsables

Des voies communales ou des chemins ruraux sont obstrués par de la végétation débordant des parcelles privés.

L'arrêté municipal du 22 juin 1987 précise que les propriétaires, fermiers et autres possesseurs d'arbres, haies et buissons bordant les voies communales, sont mis en demeure de les **élaguer, rabattre et recéper** à la limite des dites voies.

■ **Économies d'eau**

Arrosage réglementé en période estivale

La nappe d'eau souterraine qui alimente le département de la Gironde en eau potable subit une sur exploitation chronique depuis de nombreuses années. Or, l'arrosage des espaces verts lui fait subir une sollicitation particulièrement importante en période de forte chaleur. Cela a conduit, le 1^{er} juillet 2011, le Préfet de Gironde à prendre un arrêté

◀◀◀ *Suite de la page 1.*

Au final la commune perdrait toutes ses compétences pour que les élus de proximité (maire, adjoints, conseillers) soient contraints d'appliquer les décisions et les arrêtés d'une super communauté de communes regroupant 65 communes de la Haute Gironde et près de 83 000 habitants. Ce serait par exemple la suppression du SIRP (syndicat de regroupement pédagogique) des écoles de Gauriac et Comps qui a été créé il y a quelques années pour éviter la suppression d'une école. Pourtant le SIRP ne coûte absolument rien aux administrés et permet d'entretenir d'excellentes relations avec la commune voisine. Mais alors que veulent-ils ? L'État ne souhaite pas que la population s'en mêle. Il veut aller vite. Tout simplement il veut organiser la concentration des pouvoirs pour décider à quelques uns loin des citoyens. Et puis, ces nouvelles structures surdimensionnées (grandes CDC, grands Syndicats, grandes écoles primaires, etc.) seront obligées de passer des marchés importants avec les grandes entreprises européennes. Nous ne sommes pas pour l'immobilisme. La crise de nos institutions appelle au contraire des réformes. Mais des réformes qui s'appuient sur la démocratie de proximité. L'amélioration du fonctionnement de nos instances communales et intercommunales à besoin d'être mise en débat avec les habitants de la commune et de notre canton. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a donné des avis défavorables aux propositions du Préfet de la Gironde.

C'est parti ! La souscription pour restaurer les peintures de notre église est lancée. Les demandes de subventions auprès de l'État et du Conseil général sont prises en compte par les services. Reste à venir, l'accord pour lancer le marché et les travaux. En attendant souhaitons que cette souscription reçoive un bon accueil, pour préserver ce patrimoine qui deviendra alors un lieu exceptionnel et enviable à visiter. Un grand merci à tous ceux qui s'y investissent pleinement.

Animateur depuis plus de dix ans du Comité des fêtes, notre ami Francis RICHARD vient de nous quitter subitement. Bénévole, dévoué, dynamique, il recherchait en permanence à faire vivre les rencontres, les échanges et la convivialité. J'en profite une nouvelle fois pour remercier toutes celles et tous ceux qui, à Gauriac, mettent bénévolement une partie, parfois importante, de leur temps disponible au service de la jeunesse, mais aussi à la disposition de nos associations. Ils font la vie de notre village.

Maire
Robert BALDÈS

té qui régleme l'arrosage en Gironde.

Jusqu'au 30 septembre 2011 l'**arrosage des espaces verts publics ou privés** (parcs, jardins, ronds-points) à partir du réseau d'alimentation en eau potable est **interdit le mardi, jeudi, samedi et dimanche matin.**

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 5^e classe (soit une amende pouvant atteindre 1 500 €).

■ **Médaille d'honneur du travail**
Promotion du 1^{er} janvier 2011

Médaille de Vermeil

Annie SEGUIN - Auchan Bordeaux
Le Lac à Bordeaux

Médaille d'Or

Lorenzo AGUADO - Brouette à Bourg

■ **Erratum**

Chambres d'hôtes

Dans le dernier Journal de Gauriac (n° 88) nous avons omis la chambre d'hôtes (4 places) de

Yves BLANC

Tout sur Gauriac

www.gauriac.fr

Budget 2011

Trois objectifs

- Poursuivre les investissements
- Modérer la pression fiscale
- Éviter le recours à l'emprunt

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011 (et rappel du compte administratif 2010)

RECETTES	2010	2011	DÉPENSES	2010	2011
1 ▶ Atténuation des charges de personnel Remboursements CAE, arrêts maladie	17 165	8 500	Charges à caractère général Travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissements, fournitures de secrétariat, assurances, éclairage public, etc.	100 906	139 700 ◀ 4
2 ▶ Produits des services Garderie, location salles, etc.	4 188	3 200	Charges de personnel	157 997	172 870 ◀ 5
2 ▶ Impôts et taxes Taxes d'habitation, foncières, taxes diverses	228 634	235 244	Autres charges de gestion courante Syndicats intercommunaux, associations, élus, service d'incendie, etc.	128 670	124 090
3 ▶ Dotations et participations versées par l'État	220 101	201 796	Charges financières Intérêts des emprunts	18 842	16 600
Autres produits de gestion courante Loyers (logements et commerces), location de salles	57 779	52 200	Remboursement capital emprunts	38 824	41 000
Produits exceptionnels	9	0	Atténuation de produits	326	326
Produits financiers	33	0	Dépenses imprévues	0	15 354
TOTAL des recettes	527 909	509 940	TOTAL des dépenses	445 565	509 940 ◀ 6

1 Il s'agit des sommes que perçoit la commune en compensation de certains salaires, notamment les contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE). En 2010 nous avons perçu pendant 6 mois un reversement CAE sur un poste d'agent qui a, depuis, été pérennisé.

2 Le conseil municipal a voté une augmentation limitée de 0,5% du taux des 3 taxes (TH – TFB – TFNB) pour compenser une partie de la hausse des prix, le coût de la vie et les charges supplémentaires. Les charges nouvelles correspondent à la suppression de services de l'État qu'il faut compenser (ex DDE par exemple), aux documents que nous recevons par internet qu'il nous faut imprimer, aux normes nouvelles à appliquer. Cette hausse de 0,5% représente une rentrée supplémentaire de 1170,00€ pour les finances communales en 2011.

3 Lentement mais sûrement l'État se désengage et diminue ses dotations. Ces « économies » obligent les collectivités à

augmenter leurs propres impôts (voir le point 2).

4 Les charges à caractère général sont stabilisées aux alentours de 100 000 € depuis plusieurs années grâce à une gestion rigoureuse. Le budget prévu pour 2011 tient compte d'une dépense éventuelle imprévisible qui, nous l'espérons, n'arrivera pas.

5 Comme dans le cas précédent il n'est pas attendu que les charges de personnel fixe augmentent dans de telles proportions. Il peut toutefois arriver que l'on soit amené à recruter du personnel supplémentaire pour une courte période, comme nous le faisons parfois pour des travaux de peinture par exemple.

4 5 6 Les sommes prévues et non dépensées viendront abonder la capacité d'autofinancement en fin d'exercice. Cela permettra à nouveau, en 2012, de réaliser des investissements sans recours à l'emprunt.

Principaux investissements prévus en 2011

- Acquisition du garage Micheau (réalisée à ce jour)
- Travaux de voirie
- Restauration des peintures de l'église sur 4 années budgétaires.
- Panneaux et plaques des noms de rues, routes et chemins.
- Redressement du mur du cimetière.
- Restauration du pignon ouest du gymnase.
- Mise aux normes de l'alarme de l'école.
- Rideaux métalliques au bar.
- Acquisition du terrain entre l'école et le cabinet médical.
- Restauration du 1^{er} étage de la Gabare.
- Logiciel E Magnus pour le secrétariat de mairie.

**SUBVENTIONS
VERSÉES AUX
ASSOCIATIONS
PAR LA COMMUNE**

	Rappel 2010	2011
US Gauriac	800	900
VTT estuaire club	1 200	900
VTT école	-	500
Gymnastique volontaire	130	130
Imagine (théâtre)	300	400
Souffleurs de rêves	1 000	-
Culture et loisirs	560	600
Écho des parents (d'élèves)	450	450
Association chasse (ACCA)	230	230
ACCA battues aux sangliers	200	200
Comité des fêtes	590	600
Comité des fêtes feu d'artifice	900	900
ARMVEG Asso. restauration église	770	770
ADSHHG Asso. défense sites et hab.	150	150
Amicale pompiers Bourg	50	50
Association jeunes pompiers	50	100
Subventions diverses	220	-
Fondation du patrimoine		100
Conservatoire de l'estuaire		100
Tour du bourgeois cycliste		50
FNACA (anciens combattants)		50
FNATH (accidentés du travail)		30
Médaillés militaires		30
Secours catholique		50
En attente	634	1 900

Pour prévenir les cambriolages
Opération Tranquillité vacances



Du 27 juin au 4 septembre 2011, la gendarmerie, en partenariat avec les autres polices, renouvelle l'opération *Tranquillité vacances* dans le département de la Gironde. Il s'agit de lutter contre les cambriolages et intrusions dans les domiciles durant l'absence des habitants partis en vacances.

Pendant votre absence, la gendarmerie peut, sur demande et gratuitement, surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire, auprès de la brigade de gendarmerie de Bourg.

Le petit flâneur



Un matin, vadrouillant le long de la route départementale 669^{E1}, j'aperçois une canette de bière fuser par la portière d'une voiture. Sans gêne me dis-je cet automobiliste ! Dangereux aussi ! Quelques jours s'étaient écoulés, je débutais ma promenade matinale. Et voilà que tout tranquillement, sans le moindre souci, un randonneur se délestait d'un petit sachet plastique. Pourquoi là, à quelques pas du ruisseau de Grenet, en bordure de ce si joli chemin si soigneusement entretenu ? Poursuivant ma marche, je n'en ai pas cru mes yeux lorsqu'un coffre de voiture venait de libérer un tas de tonte de haie dans le fossé de Peyror.

La nature que nous affectionnons tous mérite t-elle tant de mépris ?

Rétroviseur deuxième trimestre 2011

14 et 15 mai

Rassemblement moto des Potes carsiens



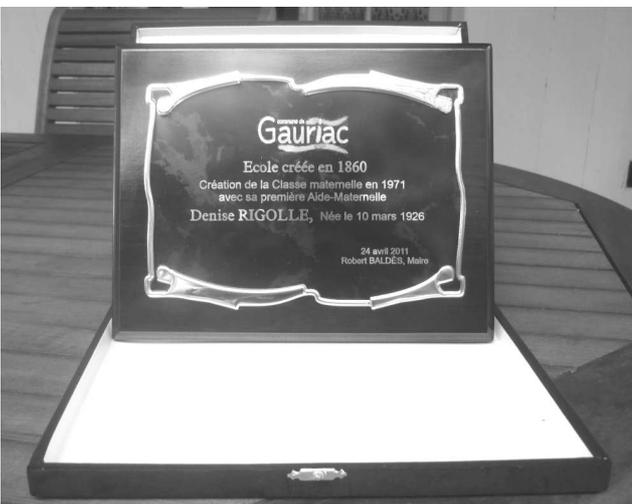
Plus de 150 motos



Un spectacle et des animations

Un trophée pour notre première ATSEM gauriacaise

Pour ses 85 ans, au cours d'une fête familiale en son honneur dans La Gabare, Denise RIGOLLE, ancienne ATSEM de l'école de Gauriac, a reçu de la municipalité le trophée de la Commune.



17 et 18 mai Cirque Morallès

La famille Morallès a effectué 2 représentations à Gauriac. Ce sont 1 100 adultes et enfants qui ont ainsi pu apprécier la grande qualité de ce spectacle vivant, mêlant numéros de cirque et théâtre. Un véritable cirque théâtral. Merci au Pays de Haute Gironde et à la CDC de Bourg pour nous avoir permis d'accueillir cette manifestation culturelle.



24 mai

Vernissage de l'exposition BD des écoliers de CE1 et de CE2



Sous l'impulsion de leur enseignante Frédérique SOLO, les enfants de la classe de CE1 et CE2 ont réalisé des bandes dessinées. Présentées au Château Lacouture dans le cadre de BD et vin pour les journées portes ouvertes des Côtes de Bourg, elles ont finalement été exposées dans la salle du conseil municipal. À chaque fois elles ont rencontré un franc succès, y compris auprès des adultes. Le 24 mai 2011, au cours d'un vernissage en présence des enseignants et des parents, un exemplaire de leur œuvre a été remis par le maire à chacun des petits artistes. Un verre de l'amitié a clôturé cette belle manifestation.

Tout sur Gauriac www.gauriac.fr

28 mai

Repas de quartier à Camp Haut



Toujours beaucoup de voisins, au fil des ans la participation ne faiblit pas bien au contraire. Une nouvelle fois, cela a été un moment très convivial. Les nouveaux résidents étaient présents. Le verre de l'amitié a lancé la soirée sur la petite place herbeuse. Une manière bien agréable de faire connaissance autour d'une table sur laquelle les plats apportés par chacun se sont succédés à un rythme soutenu pour le plaisir des papilles jusqu'aux desserts.

25 et 26 juin

Trophée interrégional du jeune vététiste

Sous une chaleur accablante, l'ensemble des engagés de 6 à 16 ans a réussi à trouver les ressources nécessaires et a produit de véritables efforts dans chacune des épreuves (trial, orientation, relais, XC et DH). Un spectacle passionnant qui a ravi les nombreux spectateurs sur le site du Mugron.

Une initiative du Vtt Estuaire Club de Gauriac, qui a pu compter sur de nombreux bénévoles. Merci infiniment à tous. Merci aussi aux partenaires sans qui, non plus, rien ne serait possible.



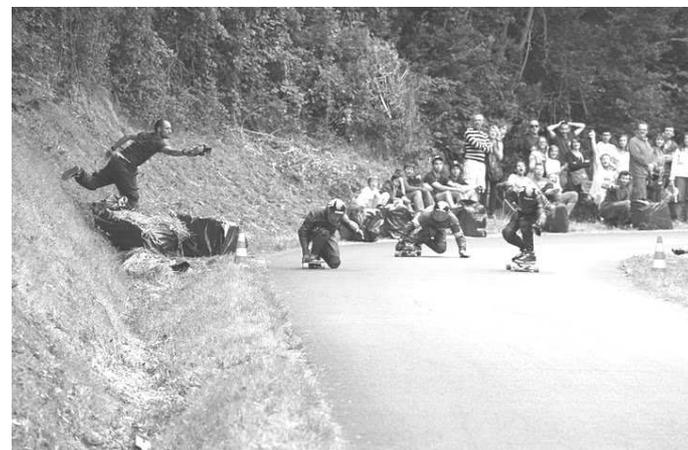
11 et 12 juin

Championnat de France de descente longskate

Pour la troisième fois cette année, le Bordeaux Longskate Club est revenu au Rigalet pour y organiser, cette fois-ci, une étape du championnat de France de descente. Les disciplines représentées étaient le longskate, le roller, le buttboard et la street luge. Venus de Bretagne, de Savoie, de Vendée ou encore du Pays Basque, les trente riders étaient prêts à en découdre sur les 800 mètres de cette pente les propulsant à plus de 60 km/h.



Ce sera une déception dans le camp bordelais car nos espoirs, et plus particulièrement notre meilleur rider, chutent à tour de rôle. La victoire s'envole d'ailleurs pour



Odix qui part premier du run de finale mais qui glisse et sort dans le dernier virage à une dizaine de mètres de la ligne d'arrivée, il fini donc troisième.

Le Comité des fêtes de Gauriac était présent pour nous porter main forte et gérer buvette et repas, le beau temps ne nous a pas fait faux bond et le public était au rendez-vous.

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette étape un évènement proche de la perfection. Rendez-vous les 24 et 25 septembre et le 22 octobre pour les deux derniers freerides de l'année.

Conseil municipal Séance du 6 Avril 2011

Présents : Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Christophe MARMEY, Valérie PIR-RONE, Rosiane COUDOUIN, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD, Michel LECRENAIS.

Procuration : René ARRIGHI à M. LECRENAIS, Gisèle SOU à C. SOU.

Absents : Jean-Louis GUIRAUD, Sandrine NUEL

Sauf indication contraire les votes ont lieu à l'unanimité.

■ Approbation du compte administratif 2010 Christiane SOU

Le Maire quitte la séance, comme l'impose la loi, puis le Conseil examine le compte administratif communal 2010 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses :	457 981,51 €
Recettes :	533 626,77 €
Excédent de clôture	75 645,26 €

Investissement

Dépenses :	308 848,81 €
Recettes :	177 445,17 €
Déficit de clôture :	131 403,64 €

Restes à réaliser

Dépenses :	3 949,69 €
Recettes :	41 800,00 €
Excédent financement :	37 850,31 €

■ Approbation du compte de gestion 2010 Robert BALDÈS

Présenté par le receveur, il est identique au compte administratif.

■ Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2010 Robert BALDÈS

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice : 75 645,26 €
Résultat ex. antérieur : 267 066,82 €
Résultat à affecter : 342 712,08 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat exercice : -131 403,64 €
Résultat ex. antérieur : 19 395,82 €
Résultat cumulé : 112 007,82 €
Dépenses engagées non mandatées : 3 949,69 €
Recettes à réaliser : 41 800,00 €
Solde : 37 850,31 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En excédent reporté à la section de fonctionnement : 268 554,57 €

■ Demande de subvention d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les peintures de l'église Christian SCHMAUCH

Voir encadré page suivante.

Coût des travaux

Total TTC..... 171 147,60

Financement

Autofinancement : 38 131,60
Emprunt : 40 000,00
Subvention C. général : ... 42 932,00
Subvention État : 50 084,00
TOTAL 171 147,60

■ Demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde pour les peintures de l'église – Première tranche Robert BALDÈS

Coût des travaux

Total TTC : 42 458,00

Financement

Autofinancement : 9 383,00
Emprunt : 10 000,00
Subvention C. général : .. 10 650,00
Subvention État : 12 425,00
TOTAL 42 458,00

Un dossier sera présenté à la Fondation du patrimoine afin de trouver des partenaires financiers. D'autre part le président de l'association pour la Restauration et la Mise en Valeur de l'Église de Gauriac (ARMVEG) peut solliciter une

subvention auprès du Conseil Général de la Gironde au titre de la restauration du petit mobilier, en complément des travaux réalisés par la commune.

■ Déclassement d'une partie la voie communale n°9 Christiane SOU

L'accès au Château Bone étant assuré par la RD669, la partie de la voie communale n°9 qui ne dessert en fait que le Château Bone présente des caractéristiques géométriques (absence de revêtement, faible largeur, forte déclivité) qui ne justifient pas le maintien dans le réseau des voies communales. Par ailleurs les autres habitations du secteur de Camp Haut situées à proximité sont très bien desservies par la voie communale n°16 qui se prolonge par la partie de la voie communale n°9 goudronnée et non déclassée. Toutefois l'usage au public de cette voie est maintenu et elle est incorporée dans le réseau des chemins ruraux.

■ Questions diverses

C. SCMAUCH informe les conseillers qu'un nouvel administré de la commune, lors de la cérémonie du samedi 2 avril, lui a demandé les conditions pour aménager l'espace vert devant chez lui en aire de stationnement, au lieu dit Camp Haut. Cette parcelle ne fait pas partie du domaine public il est donc nécessaire que les propriétaires soient consultés pour un éventuel aménagement répondent R. BALDÈS et R. RODRIGUEZ.

J.-C. MARMEY s'inquiète de l'avancement du projet de réseau d'assainissement collectif à Perrinque, et plus particulièrement de la position de M. ARRAMON qui fait obstruction à toutes les démarches et propositions entreprises par la mairie et le SIAEPA. Un rendez-vous est prévu le 6 mai prochain en présence du directeur du SIAEPA et du cabinet d'étude, répond R. BALDÈS, qui précise qu'il a du remettre à Mme

**Rénovation des peintures de l'église
L'intervention de Christian SCHMAUCH**

Les travaux de peintures d'ornementation, ont été exécutés, du sol au plafond compris, en 1886 par le peintre décorateur René Louis - Gustave VINCENT, en accord avec l'architecte Jacques VALLETON. C'est la seule église en Gironde qui a une telle décoration. Il n'existe dans toute l'Aquitaine que cinq édifices comparables. Il est à noter que ce bâtiment n'est pas protégé, ni inscrit, ni classé. Les peintures fortement détériorées par des remontées d'humidité nécessitent à présent une importante restauration.

Des travaux ont été réalisés ces dernières années pour résoudre les différents problèmes générateurs des dégradations qui se sont amplifiées au fil des ans. Un drainage effectué au sol il y a maintenant plus de 10 ans, a permis d'assainir les murs en supprimant les remontées capillaires. Les toitures présentaient des désordres assez importants, elles ont été entièrement rénovées. L'absence de ventilation intérieure a aussi été un facteur non négligeable d'altérations. Un vitrail mobile assure à présent une meilleure circulation d'air pour éliminer l'humidité. Un second vitrail va être ouvert pour améliorer encore cette aération indispensable à la protection des peintures. Les appareils de chauffage au gaz engendrant des ruissellements sur les murs, responsables eux aussi en partie des dégâts, ont été complètement supprimés.

Les finances communales ne permettent pas de réaliser une dépense aussi importante sur une seule année. Toutefois, nous pouvons protéger ce patrimoine en réalisant la restauration par tranche de travaux subventionnés sur 4 ans.

La première tranche de cette restauration débutera en priorité par le chœur pour un montant de 35 500,00€ HT, y compris l'arc triomphal.

La seconde année sera consacrée à la réfection du bas côté sud pour un coût de 31 000,00€ HT.

La troisième année sera dédiée à la restauration des peintures de la nef pour 39 000,00€ HT.

Pour conclure, au cours de la quatrième année, nous réaliserons la remise en valeur des peintures du bas côté nord pour un montant de 37 600,00€ HT.

Une fois les travaux terminés cette église sera régulièrement ouverte aux promeneurs qui pourront découvrir des décors exceptionnels. Gauriac est un village touristique en bordure d'estuaire de la Gironde. Les maisons troglodytiques dans la falaise surplombent le fleuve et les habitations qui longent la Corniche. Les nombreux chemins de randonnées profitant d'une topographie exceptionnellement vallonnée sont très fréquentés toute l'année. C'est aussi la voie de Tours validée par un comité scientifique et historique en juin 2006 qui a confirmé le passage du chemin de St Jacques de Compostelle sur la commune de Gauriac. D'autre part ce bâtiment bénéficie d'une acoustique exceptionnelle. Ce lieu devient, avec l'accord de l'évêché, fréquemment une salle de concerts pour cuivres, cordes et chants, pour le ravissement de tous.

ARRAMON, en personne, le courrier recommandé qui n'avait pas été retiré en temps voulu auprès des services de la poste par son destinataire.

J.-C. MARMEY approuve le courrier du Maire concernant l'antenne de la mairie pour la mise en place du réseau Gironde numérique et demande s'il y a eu une réponse à ce courrier. Non, pas encore, répond **R. BALDÈS**.

R. RODRIGUEZ signale que le prochain journal de Gauriac sera prêt à partir du lundi 11 avril après-midi et qu'il est important de le distribuer rapidement puisque la journée verte est le dimanche suivant.

V. PIRRONE rappelle que le vernissage de l'exposition des artistes de Gauriac est le 16 avril à 11h30.

A. DUPOUY rappelle que dans le cadre de la semaine du développement durable organisée par le Ministère de l'écologie les élus et les citoyens se mobilisent le samedi 9 avril, rendez-vous au Mugron à 9h00.

Présents : Robert BALDÈS,

**Conseil municipal
Séance du 13 avril 2011**

Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, M. Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Valérie PIRRONE, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Michel LECRENAIS.

Procurations: René ARRIGHI à C. SOU, Josiane BROSSARD à M.LECRENAIS

Absents : Rosiane COUDOUIN, Jean-Louis GUIRAUD, Sandrine NUEL

Sauf indication contraire les votes ont lieu à l'unanimité.

**Vote du taux des 3 taxes
Robert BALDÈS**

Il est nécessaire d'augmenter de 0,05% le taux des 3 taxes afin d'obtenir un produit attendu de 235 244€.

Nouveaux taux

Taxe d'habitation : 12,62%
Taxe Foncière (bâti) : 25,04%
Taxe Foncière (non bâti) : ... 48,28%

Les taux de Gauriac sont dans la moyenne par rapport à ceux des autres communes du canton. **R. RODRIGUEZ** précise que la comparaison est difficile au niveau national, il faut prendre en compte les communes de même importance pour être crédible. Même en tenant compte de ce paramètre, précise **R. BALDÈS**, la comparaison est très compliquée. Le produit des 3 taxes dépend également des bases d'imposition rappelle **J.-M. ARRIVÉ**, qui ont été fixées en 1970 est non révisées depuis.

R. BALDÈS a rencontré plusieurs commerçants de Gauriac qui pensaient ne plus avoir à payer de taxe professionnelle ont eu la désagréable surprise d'être imposés plus qu'avant la réforme de cette taxe. Les revenus d'imposition des communes varient encore en fonction des entreprises qui y étaient implantées il y a quelques années, lors de la mise en place de la taxe professionnelle unique. Cela a permis à certaines d'entre elles de moins prélever sur les ménages.

Vote du budget primitif 2011

Robert BALDÈS

Fonctionnement

Recettes : 778 494,57 €
Dépenses : 778 494,57 €

Investissement

Recettes : 589 732,08 €
Dépenses : 589 732,08 €

Vote des subventions aux associations

Robert BALDÈS

Voir encadré page 7.

Il est rappelé qu'il est indispensable de communiquer à la mairie, chaque année, le bilan financier de l'association pour l'année écoulée et le prévisionnel pour l'année en cours, afin de pouvoir prétendre au paiement des subventions.

Compte tenu de la réglementation en vigueur sur les subventions, les membres du conseil municipal, acteurs au sein de ces structures ne participent pas au débat et au vote de la subvention allouée à leur association.

Demande de subvention débarcadère de Vitescale

Robert BALDÈS

Il s'agit de réparer les dégâts occasionnés par le passage de la tempête Xynthia du 27 février 2010.

Fonds de solidarité : 2 975
Autofinancement : 2 975
TOTAL : 5 950

Questions diverses

R. RODRIGUEZ demande à être remplacé lors du conseil communautaire de la CDC de Bourg, du mardi 19 avril 2011 à 20h30, l'ordre du jour est le vote du budget. **A. DUPOUY** participera à cette séance.

R. RODRIGUEZ a reçu les Chantiers Théâtre de Blaye qui proposent deux spectacles à Gauriac cette année :

- **Les petites comédies de l'eau Gironde**, le mardi 23 août en plein air sur le Pré de la Mayanne. La participation financière de la commune s'élève à 550 € avec récupération de la moitié de la billetterie. Il est également demandé la prise en charge de 4 repas pour les participants.

- **Fil d'attente**, spectacle tout public qui aura lieu le samedi 27 août à la Gabare. Une première séance aura lieu à 15h00 et une seconde à 19h00. Aucune participation financière n'est demandée, seul un goûter vers 16h00 serait agréable puisque ce spectacle est également pour enfants.

J.-M. ARRIVÉ informe les conseillers qu'il a été sollicité pour faire parti du Comité de pilotage chargé d'évaluer l'agenda 21, dans le cadre du développement durable. En outre il précise qu'il est intervenu lors de la réunion du PAYS pour demander que soit pris en compte la

réservation de terrain pour favoriser la reconversion de jeunes agriculteurs dans le cadre du développement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

A. DUPOUY fait le bilan de la journée de samedi 9 avril organisé dans le cadre de la semaine du développement durable. Il y avait une ambiance sympathique et conviviale. Cette manifestation a été bien perçue par les Gauriacais. Il remercie les agents communaux pour la partie logistique et les participants bénévoles. Un article a été envoyé à la presse locale avec photos.

M. LECRENAIS informe que la remise en état de la Gabare après le passage d'une manifestation organisée par une association de la commune a nécessité deux fois plus de temps que d'habitude à l'agent responsable de l'entretien des bâtiments communaux. Il demande une intervention auprès de cette association. Un courrier récapitulatif des faits avec convocation sera envoyé à la Présidente de cette association. Le règlement de la Gabare précise qu'un chèque de caution de 90 € sera remis au secrétariat de la Mairie par chaque association. Il sera demandé avec le bilan annuel et prévisionnel de chacune, pour la préparation du budget communal et plus précisément l'octroi des subventions.

V. PIRRONE propose l'achat d'un appareil photo pour la commune qui pourrait servir à différentes occasions, manifestations en tout genre et constat de dégradations ou autre.

J.-C. MARMEY approuve le refus du Maire de signer le procès verbal de réception des travaux pour le passage de la fibre optique sur la commune tant que le litige sur l'antenne Mairie n'est pas résolu.

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Conseil municipal
Séance du 25 mai 2011

Présents : Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, René ARRIGHI, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Louis GUIRAUD, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Valérie PIRRONE, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD

Procuration : Michel LECRENAIS à J.-Marie ARRIVE

Absentes : Rosiane COUDOUIN, Sandrine NUEL

Sauf indication contraire les votes ont lieu à l'unanimité.

Adoption du PLU
Raymond RODRIGUEZ

Voir encadré ci-dessous.

Suspension de séance à la demande de Jean-Guy BERTAUD qui souhaite connaître les modalités de recrutement du commissaire enquêteur, et avoir quelques explications sur certaines zones du PLU.

C'est le Président du Tribunal Administratif qui désigne le commissaire enquêteur. C'est une tierce personne qui n'est ni un bureau d'études, ni l'État, ni la commune, mais rémunéré par elle, répond R.RODRIGUEZ.

Quelques précisions sur la légende des zones du PLU qui sont consultables en mairie.

UA = zone constructible hors PPR, en conservant l'esprit de l'existant, avec des règles d'intégration dans le bourg et les hameaux anciens.

1AU = zone à urbaniser en priorité

2AU = zone non constructible, à urbaniser dans un second temps

A = zone non constructible sauf agriculteurs

N = zone naturelle, permettant l'aménagement de l'existant

UT = zone constructible pour des équipements touristiques

NT = zone natura 2000

Reprise de séance.

Acquisition du terrain cadastré AK 631
Robert BALDÈS

Il s'agit d'une parcelle de terrain, de 12a 96ca, à proximité de l'école primaire et permettant un accès sécurisé aux enfants qui n'auront plus à traverser la départementale 669. À l'issue des négociations avec la propriétaire, Mme Emma DUBLAIX, une promesse de vente au prix de deux mille trois cent quatre vingt six euros 2 386 € a été conclue. Le bornage du terrain étant réalisé et il est possible de signer l'acte authentique.

Refus du transfert de pouvoirs de police au Président de la Communauté de Communes
Robert BALDÈS

La mise en œuvre des dispositions de l'article 63 de la loi du 16 décembre 2010, rend possible le transfert des pouvoirs de police spéciale des maires au président d'un

EPCI à fiscalité propre, c'est-à-dire la CDC de Bourg en Gironde pour Gauriac. **À défaut de notification du refus de cette disposition avant le 1^{er} décembre 2011, le transfert est applicable.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas transférer les pouvoirs de police spéciale du maire suivant en matière : d'assainissement, d'élimination des déchets, d'accueil des gens du voyage.

Compte épargne temps
J.-M. ARRIVÉ

Ce compte permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite et individuelle de l'agent communal, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. L'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile (éventuellement par année scolaire pour les cadres d'em-

Intervention de Raymond Rodriguez
Adoption du Plan local d'urbanisme

L'élaboration du PLU a démarré le 19 mars 2004. Il rappelle les différents objectifs fixés par la nécessité d'instaurer un règlement d'urbanisme. L'objectif est de préserver le cadre de vie des Gauriacais par un développement raisonné. Cela passe par limiter le nombre d'habitants (environ 1000), maintenir les commerçants, sachant qu'ils sont situés sur carrières et qu'il peut être nécessaire de les reloger rapidement, réduire le coût de l'immobilier trop élevé principalement pour les jeunes et de pallier le manque de locations. Il s'agit de limiter les surfaces bâties pour préserver le maximum d'espaces naturels et agricoles tout en abaissant les coûts. Nous souhaitons privilégier une architecture de qualité, préserver l'existant et être assez permissif pour avoir de jolies maisons.

La superficie de la commune est de 554 ha dont 126 ha d'île, 196 ha habités mais une partie en PPRMT, 232ha en terres en grande partie cultivées. Au début du XXe siècle, l'ancien centre bourg autour de l'église a été déplacé par la construction de la poste, de la mairie et de l'école sur la nouvelle route et les commerces se sont installés en suivant. Le projet de développement du secteur de la Plaine maintiendra le centre bourg actuel, mais permettra son déplacement progressif vers une zone dépourvue d'aléas.

En juillet 2010 le projet du PLU a été arrêté. L'enquête publique n'a soulevé que des problèmes mineurs. En effet une commission extra municipale avait été mise en place et les Gauriacais y ont largement participé. Il est à souligner également une bonne coordination entre le bureau d'études METROPOLIS, les élus et les administrés. Le document soumis à approbation tient compte des remarques formulées lors de l'enquête publique et de l'avis des services de l'État, bien que ces derniers soient arrivés largement hors délai.

Le PLU sera opposable dans un mois, donc le 26 juin 2011.

plais spécifiques). La commune est tenue d'ouvrir le Compte épargne temps au bénéfice du demandeur dès lors qu'il remplit les conditions énoncées ci-dessous. Les nécessités de service ne pourront lui être opposées lors de l'ouverture de ce compte mais seulement à l'occasion de l'utilisation des jours épargnés sur le compte épargne temps.

- Les bénéficiaires du compte épargne temps sont les agents titulaires ou non titulaires de la collectivité à temps complet ou à temps non complet, employés de manière continue et ayant accompli au moins une année de service.

- Le nombre de jours pouvant alimenter annuellement le compte épargne temps est de 23. Le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année ne peut être inférieur à vingt.

- Le délai de préavis à respecter par l'agent pour informer l'employeur de l'utilisation d'un congé au titre du compte épargne temps est de 30 jours.

- Le délai à respecter pour formuler la demande annuelle d'alimentation du compte épargne temps : au plus tard le 31 janvier de l'année N+1 ;

Règlement de formation

Jean-Marie ARRIVE

Le règlement de formation fixe les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de la collectivité, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique. Il est établi sur la base du règlement type adopté par le Comité Technique Paritaire placé près le Centre de Gestion le 26 août 2009, et a reçu un avis favorable par le même Comité Technique Paritaire le 7 avril 2011. Une fois adopté, il sera porté à la connaissance de tous les agents de la collectivité, afin de mettre en place les journées de formation des agents de la collectivité.

Questions diverses

R. BALDÈS informe que la gé-

rante du Bistrot depuis 2004 a cessé son activité le 10 mai dernier. Un contrat de location pour le bâtiment et la licence IV a été signé avec Mlle Marjorie DIVORNE qui avait fait connaître son projet de reprise à la Mairie.

R. BALDÈS que le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS) viendra s'entraîner sur les falaises de Marmisson tous les mardis de la semaine 19 à la semaine 28.

R. BALDÈS a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine qui peut participer au financement des travaux de restauration de peintures de l'église.

R. BALDÈS fait part aux conseillers du résultat du tirage au sort de 3 jurés d'assises parmi les électeurs de la commune de Gauriac : Fabien COMBERTON, Valérie LAZARINI, Aurore ROUSSARIE.

R. BALDÈS informe les conseillers que le Préfet a fait part des attributions de médaille d'honneur du travail, de la promotion du mois de janvier 2011.

- La médaille de Vermeil a été accordée à Annie SEGUIN

- La médaille d'Or à Lorenzo AGUADO

Au nom du conseil municipal, il félicite les heureux récipiendaires.

J.-M. ARRIVÉ informe que la réunion du SMICVAL prévue ce jour a été annulée, le quorum n'étant pas atteint. L'étude de faisabilité pour le projet d'implantation de la nouvelle déchèterie desservant le canton de Bourg, n'est pas terminée.

G. SOU a assisté à la réunion organisée par l'Association pour la Restauration et la Mise en Valeur de l'église de Gauriac, le samedi 21 mai en présence du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine. Plusieurs actions ont été arrêtées afin de récolter des fonds pour les travaux de restauration des peintures de

l'église : une conférence de presse pourrait être organisée devant l'église, un article dans le journal de la commune et sur le site, la vente de DVD, reportage réalisé par M.SANDILLON, un dépliant avec bon de souscription. La Fondation du Patrimoine s'engage à participer à hauteur de 100% des fonds récoltés par l'association, s'ils atteignent au moins 5% du montant des travaux.

ÉTAT CIVIL 2E TRIMESTRE 2011

NAISSANCE

Lina OUINEKH

le 5 juin 2011 à Bordeaux

BAPTÊME CIVIL Clément Pierre BOSSUET

le 23 avril 2011

MARIAGE

Sandra Maria Élodie
CHABAUD

et

Didier Stéphane LISSORGUE

le 11 juin 2011

DÉCÈS

Jean Francis RICHARD

le 17 juin 2011 à Pessac

Solution du jeu

E	T	E	T	R	U	E	T	I	D	E
S	E	N	E	T	U	O	T	M		
S	G	E	L	S	N	O	S	E	T	S
S	E	G	V	N	V	C	A	M	V	
I	L	E	N	O	S	S	P	R	E	P
R	U	E	A	V	A	V	O	S	O	
P	O	S	T	R	O	T	F	I	E	
J	E	S	E	B	I	S	L	I	R	E
E	T	E	O	D	E	O	N	A		
U	D	R	N	E	C	I	S	M	U	



*Jean Francis Richard
lors du dernier repas de quartier*

*Un acteur
du bénévolat*

**Jean Francis
RICHARD
nous a quittés
le 17 juin dernier
à l'âge de 61 ans**

Ce gauriacais a œuvré de longues années au service de la population de notre village, au travers de son engagement bénévole, au sein des associations de la commune et plus particulièrement en tant que dirigeant du comité des fêtes.

Gendarme en retraite, Francis a consacré une grande partie de son congé à s'investir dans "le par et le pour" les gauriacaises et gauriacais.

Le comité des fêtes de Gauriac et l'ensemble des associations de la commune tiennent à lui rendre hommage, et apportent tout leur soutien à sa famille.

Pour les associations de Gauriac
Christophe BALDES

Dons

Baptême civil BOSSUET : 20 €

*Mariage CHABAUD - LISSORGUE :
109,20€*

Écocitoyenneté

Équipe : Danielle Déjoué, Michelle Klein



Le tourisme durable...

Qu'est ce que c'est ?

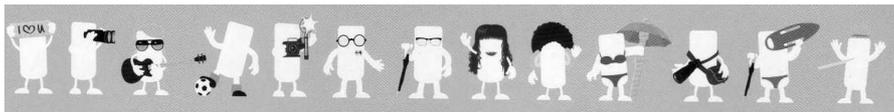
« Toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un espace et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans cet espace »

Fédération Europarc et bureau d'études Géo-Système.

À SAVOIR - Les collectivités locales et territoriales : les communes, les Conseils généraux, le Conseil régional... intègrent de plus en plus souvent voire systématiquement la dimension DD « Développement Durable » dans leurs politiques et leurs actions.

Alors on fait quoi ?!

L'écocitoyenne attitude ...



Dans le cadre du tourisme durable, nous avons relevé.

- des rendez vous avec la nature : des sorties guidées, des chemins de randonnées... permettant au promeneur de découvrir des espaces naturels... d'avoir envie de les protéger, de développer une attitude responsable ;
- les panneaux de balisage des parcours de randonnées sont conçus à partir d'essences régionales, les fiches de randonnée sont imprimées sur du papier recyclé ;
- des gestions différenciées des espaces sont pratiquées. Cela consiste à utiliser des techniques douces favorisant un entretien moins contraignant et plus respectueux de l'environnement ;
- des comportements écologiques et éco-citoyens notamment au niveau de l'entretien des espaces publics : paillage afin de protéger la terre, limiter les arrosages, et lutter contre les mauvaises herbes ; diminution de l'utilisation de pesticides, récupération de l'eau de pluie, utilisation d'engrais organiques, désherbages thermique et mécanique ;
- le développement de voies piétonnes, de pistes cyclables, de chemins de randonnée également accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- la mise à disposition de moyens de déplacement respectueux de l'environnement comme les vélos, les gyropodes ;
- l'optimisation des « circuits courts » : consommation des produits fabriqués localement, faire connaître et rendre accessibles les richesses d'un territoire.

Et nous, pour être un voyageur responsable

nous ferions quoi ?

Association communale de chasse agréée de Gauriac

Les activités de printemps

Déjà notre deuxième rendez-vous annuel, dans les pages de ce journal, pour une activité de printemps toujours intense pour l'Acca : préparation des jachères fleuries, du repas de juin, etc. Mais ce fut l'occasion de passer de très bons moments avec les chasseurs qui nous ont aidés, surtout lors de la préparation du repas de juin.

Un grand merci à Thierry et à tous les autres pour leur aide.

Les membres de l'Acca vous souhaitent un bon été et vous retrouveront avec plaisir en août, pour les permanences de vente de cartes de chasse.

Bernard MONNET
Contact : 06 77 06 21 78



Repas du 5 juin

Comme l'an passé, nous avons voulu rendre hommage à nos amis meneurs et chasseurs en leur préparant un repas chaleureux et convivial. Civet de chevreuil et sanglier à la braise furent deux plats très appréciés.

La journée a commencé avec l'apéritif sous les arbres et malheureusement a été ternie par quelques orages dans l'après-midi. Mais cela n'a pas du tout entamé la bonne ambiance de nos convives qui, pour certains, ont déjà voulu réserver leur place pour l'an prochain dès la fin du repas.



Assemblée Générale de la Fédération

L'assemblée générale a eu lieu cette année sur la commune de Braud-Saint-Louis. Toutes les Acca sont représentées par les membres de leurs bureaux respectifs. Une présentation des comptes, puis la situation du gibier par espèce ont été abordées par le Président M. SABAROT.

Les chiffres correspondant au règlement des dégâts du grand gibier sont en hausse significative. Cela implique, entre autres, une augmentation pour cette saison du timbre sanglier à 12€. Il convient d'en tirer les leçons et de ne pas diminuer nos efforts lors des battues.

Formation

Une équipe de Chasseurs est partie, comme l'an passé, au Domaine de Pachan, siège de la Fédération des Chasseurs de la Gironde, pour suivre une formation pour les responsables de battues.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la prochaine formation.

◀ *Nos Chasseurs à Pachan...*

Le repas du 05 juin... ▼

Culture et loisirs

Les sorties

Découverte du Pays d'Albret en mai dernier



De bon matin, une quarantaine de Gauriacais et d'amis venus d'ailleurs embarquaient samedi 28 mai dans le bus pour une virée à Nérac. Accueillis par un jeune guide spécialiste d'histoire. Rien ne fut oublié de la prestigieuse famille d'Albret, des notables (Sully, Calvin) qui séjournèrent dans la ville et de la jeunesse déjà coquine de notre bon roi Henri. L'apéritif local et les pruneaux dégustés sur la gabare remontant la paisible Baise était un agréable prélude à la poule au pot que comportait le repas de midi. C'est par une promenade digestive dans la Garenne où batifolât le jeune Henri de Navarre et une visite gourmande à la chocolaterie que s'acheva l'escapade du groupe plutôt ravi.

Nous remercions vivement les amis de nos amis qui nous ont accompagnés à Nérac et les invitons à se joindre à nous pour la prochaine escapade à La Rochelle. Merci aussi à M. Lucmallé « le Pugnacao », boulanger à Pugnac, qui nous fournit à bas coût les viennoiseries pour la sympathique pause café au cours de nos trajets.

Cap sur La Rochelle en septembre prochain

Le succès de la sortie de Nérac nous a encouragées à organiser une deuxième sortie pour la fin de l'été. Influencées par les participants, notre choix s'est porté vers La Rochelle et son aquarium que certains Gauriacais seraient heureux de découvrir ou de revoir.

Culture et loisirs vous propose une **sortie le samedi 24 septembre 2011 à La Rochelle sous le signe de la mer et de la détente**, selon le programme suivant :

10h30 - Promenade en mer : du port de Plaisance des Minimes au Vieux Port, 20 minutes de promenade pour aborder La Rochelle par la mer en passant entre les célèbres tours

11h00 - Promenade en voiture à cheval : un guide nous prendra en charge au débarcadère pour une promenade au cœur des vieux quartiers. Le pas des chevaux battant le pavé rythme cette visite qui nous mènera à travers parcs et jardins en bord de mer et dans les rues à arcades. Puis après 30 minutes à pied dans le secteur piétonnier, c'est au pied du mur d'enceinte de l'Hôtel de Ville que s'achèvera cette promenade

12h30 - Déjeuner à proximité du Vieux Port : Le menu sera précisé ultérieurement

15h00 - L'Aquarium : au cœur de la ville face au Vieux Port, il est l'un des plus grands aquariums privés européens. Sa visite de plus de 2 heures et transporte le voyageur au cœur des océans. L'Atlantique, la Méditerranée, les Tropiques déploient couleurs et formes de vie étonnantes pour rêver, comprendre et apprendre la mer. Avec 12 000 animaux marins à découvrir, chaque visiteur est invité à s'immerger dans la beauté de la biodiversité marine, des fragiles méduses aux fascinants requins.

17h00 - Fin de la visite et retour vers Gauriac.

Afin d'arrêter définitivement notre projet et de le finaliser, vous voudrez bien **vous inscrire avant le 5 septembre**. Un nombre insuffisant de participants nous conduirait bien entendu à annuler la sortie.

Au plaisir de vous revoir bientôt

Je souhaite participer à la sortie à La Rochelle du 24 septembre 2011.

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Je serai accompagné(e) de :

Ci-joint chèque de 60 € x soit €, à l'ordre de l'Association Culture & Loisirs

60,00 par personne. Joindre un chèque correspondant au montant de l'inscription à l'ordre de l'Association Culture & Loisirs. Pour des facilités de paiement, voir la trésorière, Christiane SOU - 05 57 64 88 53

Bulletin à remettre à la mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association

Photographie pour les jeunes

J'ai pris une photo et après ?

Depuis le 4 février 2011, un groupe d'amateurs de photographie se réunit régulièrement dans les locaux de la Gabare. Devant le succès remporté la même activité est proposée aux jeunes à partir de 12 ans.

Les réunions pourraient porter sur la formation à l'utilisation des appareils photo numériques, à l'utilisation des outils numériques de traitement des photographies et à l'analyse d'images (composition, hiérarchie des éléments ...).

En complément le logiciel libre et gratuit de traitement de l'image GIMP a été installé avec son didacticiel sur l'ordinateur public de la mairie. Il serait possible de s'y former afin d'en tirer toutes les ressources.

Plus généralement on pourrait répondre à la question : « j'ai pris une photo et après ? » Comment l'imprimer, la faire tirer, l'envoyer par e-mail et autres Face Book ...

Réunion d'information mercredi 21 septembre à 14h30 à la Gabare

Elle est ouverte à tous, y compris aux parents, mais avec obligation de se pré inscrire auprès du secrétariat de la mairie ou à j.sandillon@free.fr.

Tous renseignements au 05 57 32 68 82.

USG

Nouveau bureau

Élu à l'assemblée générale du 25 juin

Président : Pascal Rateau

Vice-présidente : Nathalie Lecrenais

Secrétaire : Marielle Rateau

Secrétaire adjointe : Pascale Baudouin

Trésorier :

Jean-Guy Bertaud

Responsable événementiel : Nathalie Reaud

Conseil administration : Jessica Bréard, Fanny Reaud, Justine Lignier, Justine Loubineau, Gaëlle Ascensio.

Sorties nature du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde

La corniche de l'estuaire : habitat troglodytique

Samedi 23 juillet

de 10h à 12h30 environ

*La même sortie sera organisée
le 10 septembre et le 8 octobre.*

- **Particularités de la corniche bordant l'estuaire en rive droite**
- **L'extraction des pierres de Bourg, les champignonnières**
- **Un paysage façonné par l'Homme : l'habitat troglodytique**

Avec Talmont et Meschers, Gauriac est la seule commune de l'estuaire girondin à posséder un habitat troglodytique. Deux heures de balade pédestre sur des chemins de randonnée pour comprendre l'utilisation de ses abris creusés dans la roche. Carrières de pierre puis caves de vieillissement des vins ou champignonnières, elles ont été aménagées pour loger des familles sur l'actuelle corniche de la Gironde. Toutes ces maisons ont pour base une excavation faite dans la roche : la "clotte". Aujourd'hui encore, certaines servent d'habitation.

Accessible à tous, cette sortie est organisée par le Conservatoire de l'estuaire. Participation : 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans et les membres du Conservatoire de l'estuaire.

Renseignements et inscription (obligatoire) :

animation@estuairegironde.net

ou 05 57 42 80 96 ;

des précisions vous seront données sur le lieu de rendez-vous.

Dans le même esprit le Conservatoire organise d'autres sorties.

- **9 juillet** : Poissons d'estuaire et visite d'un carrelet
- **6 août** : Découverte d'une tonne dans le marais
- **24 août** : Poissons d'estuaire et visite d'un carrelet
- **10 septembre** : La corniche de l'estuaire (habitat troglodytique)
- **24 septembre** : Découverte d'une tonne dans le marais



Le 22^e festival de Blaye et de l'estuaire

C'est aussi à Gauriac

Mardi 23 août

à 21 h sur le pré communal

Les petites comédies de l'eau, Gironde

Forme intégrale



de *Dominique Paquet, Arnaud Poujol, Philippe Touzet*

Par la *Compagnie de la gare*

Mise en scène : *Mustapha Aouar*

Avec : *Emmanuelle Drahonnet, Cécile Bayle*

Musique : *Aurélien Rozo et Guillaume Raineri*

Entrée 12 € - 10€

Réservation www.chantiersdeblaye-estuaire.com ou 05 57 42 40 77

Ici l'Estuaire est raconté par des enfants du pays : Dominique Paquet, Arnaud Poujol et Philippe Touzet dans une ambiance d'ailleurs.

Sous le chapiteau marocain le dépaysement est total. Mêlant théâtre, musique et chant, Mustapha Aouar s'amuse à raconter l'Estuaire et propose aux spectateurs une suite de pièces courtes et drôles pour tous les publics.

Samedi 27 août

deux représentations à 15h00 et 19h00 - **La Gabare**

Fil d'attente



Écriture et scénographie collective

Par la *Compagnie*

Les volets rouges

Avec : *Bénédicte Chevallereau,*

Julien Lot,

Sébastien Sampietro,

Christophe Andral

Un spectacle à partager

en famille (dès 6 ans)

Entrée 12 € - 10€

Réservation www.chantiersdeblaye-estuaire.com ou 05 57 42 40 77

Librement inspiré de l'album *Moi, j'attends* de Davide Cali et Serge Bloch, *Fil d'attente* déroule et tisse en une quinzaine de tableaux le fil de vie d'un personnage à travers ses moments d'attente, tristes ou heureux, extraordinaires ou quotidiens.

Dans un univers minimaliste, inventif et musical, les trois comédiens - machinistes invitent le public à un jeu de miroir sur la question universelle de l'attente, changeant de costume en un tournemain, détournant les objets, se jouant des codes cinématographiques et des lumières, plantant les décors « à vue » sans ôter leur magie, « funambulant » sans cesse sur la frontière entre fiction et réalité.

VTT estuaire club

**Samedi 3
et dimanche 4
septembre**

Descente VTT du Mugron

Coupe d'Aquitaine



Chaque année, le VTT estuaire club de Gauriac organise sa course de descente VTT sur la piste du Mugron, dominant l'estuaire de la Gironde. Rendez-vous incontournable de la descente en Gironde et en Aquitaine, la descente de Gauriac au Mugron fait partie pour 2011 de la Coupe d'Aquitaine de descente de la F.F.C.

La soirée du samedi sera animée par les dirteurs (saut à vélo) qui enchaînent de nombreux tricks : x-up, table top, superman, 360, tailwhip, backflip.

Renseignements

www.vtt-gauriac.fr ou
descente@vtt-gauriac.fr

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Aéroclub
Marcillac-Estuaire

Manifestation aérienne

Dimanche
11 septembre

Aérodrome de Marcillac
de 11 h à 18 h



Au programme

- Présentation des avions et ULM du club et basés
- Voltige sur PITTS et CAP 230
- Parachutistes de l'armée de l'air
- Avions particuliers : le CRI-CRI-JET, le plus petit biréacteur du monde et le CRICRI électrique
- ULM : Spirit et Pou-Cargo
- Constructions amateurs : Fournier RF4
- Racers : Tempête et Busard
- Avions anciens: Stampe, Buc-ker, Fairchild, YAK 52, North américain T6, Broussard, Flammant MD 315
- Restauration, buvette.

Manifestation organisée par l'aéroclub Montendre et Nord Blayais devenu **Aéroclub Marcillac-Estuaire** après la cession du terrain d'aviation par la ville de Montendre à celle de Marcillac. Entrée payante.

Bertrand CHASSAGNE

Théâtre de Drôles

Samedi 24 septembre

La Gabare - 21 h

Vertige des auteurs

de Thomas C. Durand
Mise en scène :
Sandrine Audureau

Entrée 5 €,
gratuit moins de 12 ans

Réservations :
05 57 42 28 90



Le rire est assuré dans cette pièce inspirée du roman *best-seller* *Les troublants méandres de la nostalgie des tristes saisons du cœur*, riches des passions transies de l'amour et fortes de l'instinct des vertus d'un jadis d'autrefois désormais révolu n'auront pas lieu d'Ernest-Clitandre Chorssevieux de la Bourgardine.

Précédemment dans votre série à succès, "La Nostalgie des Saisons du Cœur des Amours de Jadis», Wynona Van de Mac'O'Brian a découvert que sa belle-fille de quatorze ans, Tracy Van de Mac'O'Brian, fille unique d'Edmond Van de Mac'O'Brian et de Phyllicia Abbott, avait avorté pour la troisième fois cette année. Furieuse, elle décide de la punir en ne lui révélant pas le brûlant secret de famille qui hante le manoir depuis des décennies, et que toute la ville de Santa Beverlas connaît déjà.

Pour sa part, Winston Flanagan, le perfide avocat de la famille Van de Mac'O'Brian, met tout en oeuvre pour accéder aux comptes secrets de la compagnie familiale alors que l'inspecteur Scott Borrington enquête toujours sur la troublante disparition d'Edmond Van de Mac'O'Brian, le chef de la famille Van de Mac'O'Brian. ... Episode huit cent vingt six.

Mais que va-t-il se passer ?

Horaires d'ouverture

Piscine de Bourg

Jusqu'au 4 septembre

- Du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 14h30 à 19h00

Du 5 au 30 septembre

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h00 à 19h00
- Mercredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 14h30 à 19h00

Le bassin est chauffé

Tarifs

- Moins de 6 ans : 1 € (gratuit pour les moins de 3 ans accompagnés)
- De 6 à 18 ans : 1,5 € ; 15 entrées 20 €
- Adultes : 2 € ; 15 entrées 25 €

Bordeaux
Longskate Club

Samedi 24
et dimanche 25
septembre

Descente de la Carre

Longskate



Au programme : Longskate, Street-luge, Buttboard, Skullboard et Roller. Spectacle assuré.

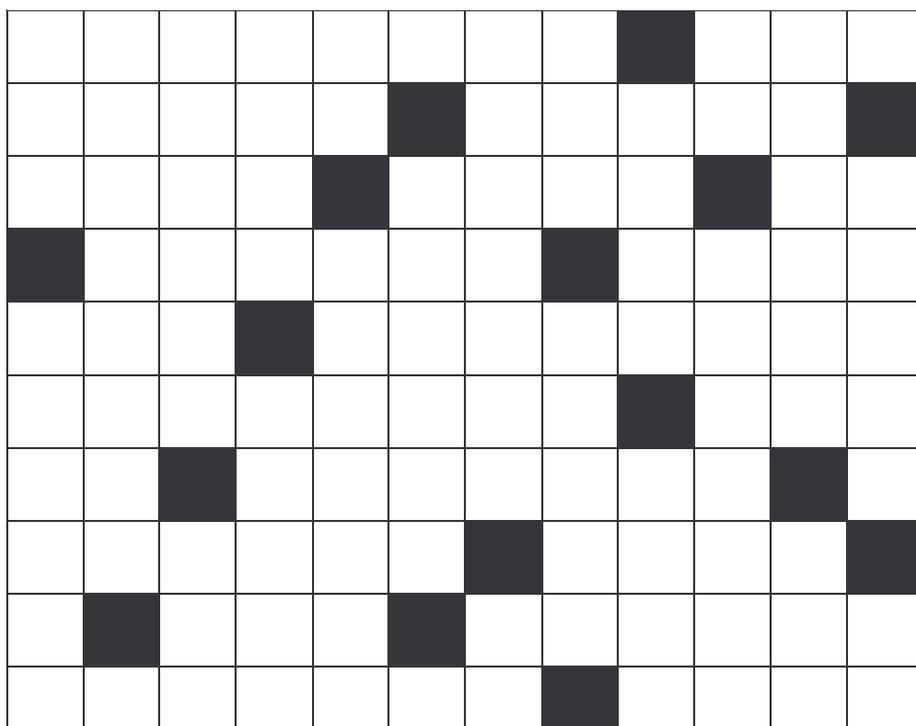
Vous pourrez vous initier avec des formateurs de la fédération française de roller sport

Le jeu

Proposé par Bernard CHERY
Solution en page 14

Trouvez les mots qui vont dans les cases blanches

Aviateur - Musicien- Pression - Cannage - Éditeur - Édition - Rasante - Télègue - Bovins - Fiérot - Rejoue - Sétons - Sortie - Spasme - Tenues - Anale - Anode - Dotée - Épris - Scout - Bise - Gent - Idée - Legs - Lire - Stop - Test - Tête - Dru - Lei - Mal - Nos - Out - Set - Sot - Toi - AM - Ce - Dé - Je - Se - TR



L'alimentation anti frilosité

Les aliments bénéfiques

- Les poissons gras (saumon, hareng, maquereau, sardine...), huiles de noix, colza, mâche, noix... sont sources d'oméga-3. Quelques noix au petit déjeuner constituent un bon réflexe.
- L'ananas (champion) et la papaye (vice champion) refferment des antioxydants bénéfiques et des compositions fluidifiants. Les consommer crus et non pasteurisés. La goyave est aussi à privilégier
- Les baies (cassis, cranberry, myr-

tille...), fruits, aromates, légumes foncés, agrumes, dont le citron : leur richesse en vitamines et flavonoïdes en font des alliées des vaisseaux sanguins. Ne pas hésiter à en user et à en abuser.

- Le gingembre pour fluidifier la circulation. Diversifié la façon de la préparer pour en consommer davantage.
- La cannelle : ses flavonoïdes stimulent le système circulatoire
- L'ail : ce fluidifiant sanguin est d'autant plus efficace que sa consommation est régulière. En ajouter partout dans la cuisine.

- Le thé vert : 2 à 3 tasses par jour aide l'organisme à faire face aux changements climatiques tout en fluidifiant le sang.

Deux plantes incontournables

- Le ginseng et le *ginkgo biloba* font partie intégrante de l'alimentation anti frilosité pour leurs actions bénéfiques sur le système circulatoire. Ils sont généralement proposés sous forme d'ampoules ou de gélules. Si les feuilles séchées du ginkgo peuvent aussi se préparer en infusion, elles sont moins efficaces. Attention aux interactions avec d'autres anticoagulants.

Jeannine POUILHE

À la bibliothèque

Prêt de livres gratuit .
De nouveaux livres sont régulièrement disponibles tant pour les enfants que pour les adultes.

Horaires d'été

Ouverture en juillet : les mardis de 16h15 à 19h

Fermeture annuelle: août 2011

Réouverture : mardi 6 septembre 2011 de 16h15 à 19h

Pensez à ramener les livres dans les meilleurs délais.

Bonne lecture et bonnes vacances

Quelques nouveautés

Achats mairie - Romans

Un soupçon d'interdit - Françoise BOURDIN

Le Pays d'où je viens - Didier CORNAILLE

A l'endroit où elles naissent - Diane PEYLIN

La main du maître - Guy CHARMASSON

Le Puits Sans-Nom - Mireille PLUCHARD

Cahier de vie d'une institutrice - Mimi GUILLAM

N'ayez pas peur nous sommes là - Jeannine BOIS-SARD »

Achats mairie - Romans policiers

Jusqu'à ce que la mort nous unisse - Karine GIEBEL

La ronde des innocents - Valentin MUSSO

La fille du port de la lune - Simone GELIN

Les morsures de l'ombre - Karine GIEBEL

Le tueur intime - Claire FAVAN

Achats mairie - Bandes Dessinées

L'amour de Lagaffe - FRANQUIN

Ça épate les filles - Zep TITEUF

Don du Conseil Général - Roman

La colère du rhinocéros - Christophe GHISLAIN

Dons de particuliers - Romans

La maison du passé - Bernard DUPORGE

Les enfants de l'hiver - Gilbert BORDES

Eléonore - Yvette FRONTENAC

Les châtaigniers du désert - Frédérique HEBRARD

La nuit de Lampedusa - Daniel PICOULY

La Danse des paons - Sharon MAAS

Dons de particuliers - Policiers

658 - John VERDON

L'innocence trahit - Gayle WILSON

Les lieux infidèles - Tana FRENCH

Ceci n'est qu'une petite partie des dons et des achats effectués ces derniers mois à la bibliothèque municipale. Pour les dons ce sont pour la plupart des livres neufs, ils sont en excellent état. Nous remercions les généreux donateurs qui nous permettent de bénéficier d'une bibliothèque de bonne qualité.

L'équipe bénévole
Bernadette et Nathalie

À lire

L'art de vieillir jeune

Par Paule Lejeune, 160 p. 12,80 €.

Les statistiques le prouvent, on vit de plus en plus longtemps et en meilleure santé. Paule Lejeune, agrégée de lettres classiques, s'appuie sur cette observation pour donner quelques conseils afin de « *gérer avec entrain ces vingt trente ou quarante années que ne connurent pas ceux qui nous ont précédés* ». Selon elle, cette vie nouvelle qui est donnée aujourd'hui constitue « *une vraie révolution dans les mœurs* », pour laquelle elle tente de nous donner quelques règles sous la forme d'un ABC philosophique où l'on trouve à la première lettre « *Âge* » et à la dernière « *Voyage* ».

Quand elle évoque les petits enfants, on comprend tout de suite que ceux-ci doivent constituer pour elle l'horizon indépassable des seniors : lorsqu'ils grandiront et prendront leur indépendance « *n'ayant pas su où trouver d'activité propre, vous allez vous sentir inutiles, dépassés* ». Même principe pour le couple, qu'elle refuse de vivre comme trop étouffant sous peine de désillusions tardives. Le chapitre « *Retraite* » donne une leçon de liberté en suggérant de « *tabler sur une longévité maximum et dans la perspective de vivre encore trente grandes et bonnes années* ». Son conseil, c'est de conserver un intérêt pour le devenir de notre planète, parce que ce sont les « *vieux* » qui « *s'auto expulsent* » de la société par leurs regrets du passé et leur rejet méprisant du présent. Elle préconise de s'engager dans des activités collectives, associatives, quel qu'en soit l'objet, caritatives, ou de développements personnel.

J.-P.D.

Recette d'ici...

Proposée par Jeannine POUILHE

Clafoutis aux cerises

Dénoyauter les cerises et les disposer dans un moule beurré et légèrement sucré.

Dans un saladier, casser 2 œufs, 100g de sucre, 100g de farine. Mélanger, incorporer 75cl de lait chaud avec 60g de beurre fondu préalablement. Mettre du sucre vanillé sur les cerises et faire cuire 30 à 45min.

Après cuisson, mettre un demi sachet de sucre vanillé sur le dessus.

Rions un peu

Proposé par Bernard CHERY

— Docteur ça ne va pas du tout. Lorsque j'appuie sur mon cœur, ça me fait mal. Quand je tâte mon foie, la douleur est intense et quand je touche mon ventre, ça me fait très mal aussi. Vous avez une idée de ce que j'ai ?

— Oui, monsieur, le doigt cassé.

Le belles de Haute Gironde

Sur l'air de
Ah ! Les fraises et les framboises

Dans toutes les contrées
Partout où on a chanté
De la femme la beauté
Mais c'est en vérité
Dans notre belle Gironde
Le pays du bon vin
Les plus jolies filles du monde
Au minois si mutin

Les jeunes filles des villages
Ce sont bien dégourdis
Qu'elles viennent de Bourg
Ou de Saint Christoly
Enfin c'est à Arès
Qu'elles plairont toujours
Oui ! Mais à Saint Trojan
Ce sont des fleurs d'amour

Puisque c'est à Cantenac
Qu'elles n'ont pas le trac
Mais c'est à Saint Gervais
Qu'elles sont toujours gaies
L'on peut dire qu'à Margaux
Vraiment comme à Bordeaux
Ainsi qu'à Villeneuve
Elles adorent les bécots

Refrain

Ah ! nos belles villageoises
Qu'elles soient de n'importe où
De Gauriac ou de Pontoise
Ou des amies voilà tout
À Comps très chatouilleuses
À Cars si jolies
À Saint Ciers toutes gracieuses
À Blaye elles vous suivent

Refrain

Si rieuses à Lansac
Charmantes à Plassac
À Bayon sans façon
Ne disant jamais non

Refrain

On a beau faire et beau dire
On n'empêchera jamais
Nos belles villageoises de rire
Et d'être toujours aussi gaies

*Extrait du cahier de chant
commencé le 2 février 1930
par **Alberte MAGOT**
habitante à Marmisson.*

L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur www.gauriac.fr

Juillet

Samedi 9 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Lundi 11 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Jeudi 14 **Trail des côtes de Bourg** à Bourg
Samedi 16 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Samedi 23 **Sortie nature** - Habitat troglodytique. Voir article p. 18
Samedi 23 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Lundi 25 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Sam. 26 Dim. 27 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)
Samedi 30 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00

Août

Samedi 6 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Lundi 8 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
11 au 13 **Fest'arts** à Libourne - Festival des arts de la rue (théâtre, musique, danse, cirque)
Samedi 13 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Samedi 20 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
20 au 27 **Festival de théâtre de Blaye et de l'estuaire**
Lundi 22 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Ma 23 **Les petites comédies de l'eau** - Voir article p. 19
Samedi 27 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Samedi 27 **30e tour du bourgeois cycliste** - Passage à Gauriac : Bujan (15h55), Cave coopérative (16h00), Francicot (16h03), Roque de Thau (16h09)
Samedi 27 **Fil d'attente** - Voir l'article en page 19

Septembre

Samedi 3 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Lundi 5 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Lundi 5 **Rentrée scolaire**
S3 D4 **Descente VTT du Mugron - Coupe d'Aquitaine**
Voir article p. 19
Sam. 3 Dim. 4 **Médiévales de Bourg**
Samedi 10 **Sortie nature** -- Habitat troglodytique - Voir article p. 18
Samedi 10 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Dimanche 11 **Manifestation aérienne sur l'aérodrome de Marcillac** - Voir article en p. 20
Sam. 17 Dim. 18 **Journées du patrimoine**
L'église de Gauriac ouverte toute la journée du samedi
Lundi 19 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Sam. 24 Dim. 25 **Longskate - Descente de La Carre** - Voir article en p. 20
Samedi 24 **Vertiges des Auteurs** - Voir article en p. 20
Ma. 27 Mer. 28 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)

Octobre

Samedi 3 **Visite de l'église** de Gauriac de 14h00 à 18h00
Lundi 3 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes
Samedi 8 **Sortie nature** - Habitat troglodytique - Voir article p. 18
Dimanche 9 **Journée verte d'automne** (Culture et Loisirs)
Dimanche 23 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 (As de trèfle)
Lundi 17 **Tri sélectif** - Ramassage des sacs jaunes

Historique de la cave coopérative du Bourgeais

M. Vergoz

En 1946, M. Vergoz, qui habite aujourd'hui Sainte Maxime, rédigea un mémoire sur la cave coopérative de Gauriac pour son entrée à l'École nationale de la France d'outremer. Commencée avec le numéro 88 du Journal de Gauriac la publication de ce travail se poursuit.

1. Le milieu naturel

2. La répartition de la propriété (en 1946)

La commune de Gauriac a une surface totale cadastrée de 520 hectares, y compris l'île du Nord, sise au milieu de la Gironde. Sur ces 520 hectares, 350 sont plantés en vignes, dont 77 se trouvent dans l'île du Nord ; le reste de la terre est réparti comme suit :

terres labourages : 18 ha 45 a
herbages, pâturages : ... 48 ha 77 a
bois : 11 ha 93 a
bâtiments, cours, jardins : 40 ha 32 a

Il est facile de constater l'infime appoint que peuvent fournir à l'économie locale les terres non plantées en vigne. Il ne s'agit là que d'une culture purement axée sur les besoins locaux, qui ne sont d'ailleurs pas couverts. Les exploitants doivent recourir au marché extérieur pour l'achat de pommes de terre, d'avoine, de fourrages, de maïs. Voici la répartition des cultures autres que la vigne.

avoine : 50 a
Maïs : 69 a
haricots : 86 a
fèves : 47 a
betterave fourragère : . 1 ha 49 a
pommes de terre : 3 ha 50 a
foin, luzerne : 3 ha 40 a
prés fauchés 29 ha 61 a

On peut affirmer, sans risque d'erreur, que la vigne est la seule richesse économique de la région. Si l'on excepte quelques pêcheurs, peu nombreux aujourd'hui, un petit nombre d'ouvriers travaillant au Bec d'Ambès et à Blaye (raffineries de

pétrole), on peut dire que tous les autres habitants vivent de la vigne soit comme prix-faiteurs¹, métayers, travailleurs agricoles, soit en tant que propriétaires.

Si nous étudions maintenant, la répartition des terres plantées en vigne, nous aurons une vue complète de l'économie rurale de la commune.

Nombre de propriétaires : 240

Possédant une superficie entre :

1 a et 10 a : 2
10 a et 50 a : 58
50 a et 100 a : 40
1 ha et 2 ha : 30
2 ha et 3 ha : 87
3 ha et 4 ha : 10
4 ha et 5 ha : 3
5 ha et 6 ha : 3
6 ha et 7 ha : 4
22 ha : 1
25 ha : 1
30 ha : 1

On s'aperçoit facilement du morcellement considérable de la propriété : sur 164 déclarations de récolte, 100 déclarants ont une propriété inférieure à un hectare. C'est dire que la plupart des exploitations sont des exploitations familiales ; la culture de ces petites propriétés fournit souvent un complément aux réserves procurées par un commerce, une exploitation artisanale ou une retraite.

Les grandes propriétés de l'île (22,25 et 30 hectares) ne sont qu'une exception ; ce fait semble résulter des conditions particulières de vie créées par le milieu. Il est impossible de les morceler car la vie de l'île n'est pas concevable pour un individu ayant une occupation régulière dans la partie continentale de la

commune.

Dans l'étude que nous allons faire de la Coopérative ces domaines n'entrent pas en ligne de compte, vu leur isolement qui rend difficilement concevable le transport journalier de la vendange à la cave coopérative.

Cette région du Bourgeais produit des vins dits « de grand ordinaire² » ayant droit à l'appellation contrôlée « Côtes de Bourg ». Sur les 164 déclarations de récolte qui se font dans la commune de Gauriac, 116 déclarants ont droit à l'appellation contrôlée. On produit surtout des vins rouges ; sur certains emplacements privilégiés des vins blancs fort appréciés par leur richesse alcoolique. La composition des cépages est en moyenne constituée comme suit :

rouge :

malbec 40%,
merlot 30 %,
cabernet 25%,

blanc :

colombard 50 à 70%,
merlot blanc : 10 à 20%,
sauvignon, sémillon pour le reste.

En résumé, il semble que les deux caractéristiques essentielles de l'économie communale soit une monoculture de la vigne, de petites propriétés visant avant tout à l'obtention d'un vin de qualité.

À SUIVRE

1. Prix-faiteur : ouvrier agricole travaillant au forfait pour les travaux dans le vignoble. Ce terme est propre à la Gironde.

2. Vin de grand ordinaire : vin de consommation courante, intermédiaire entre le vin commun et le vin fin, mais se rapprochant de ce dernier.

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr